



Coopération Monaco-Madagascar



 **Gouvernement Princier**  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

CONSULAT DE MONACO

DIRECTION DE LA  
COOPÉRATION  
INTERNATIONALE



# RAPPORT D'ACTIVITÉS **2024**



# RAPPORT D'ACTIVITES 2024



**Lotissement Tana Water Front Ambodivona  
B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : + 261 20 78 311 09  
Consul@Monaco-Madagascar.com  
AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com  
www.monaco-madagascar.com**

# Sommaire



**PREFACE** **2**

---

**QUI SOMMES-NOUS?** **3**

---

**LES APPUIS DE LA DCI** **6**

---

*Quelques chiffres marquants* **7**

---

*Santé* **8**

---

*Sécurité alimentaire et nutritionnelle* **10**

---

*Education et protection de l'enfance* **11**

---

*Accès au travail décent* **12**

---

*Autres & Témoignages* **13**

---

*Focus 2024* **14**

---

**LES APPUIS DU CONSULAT** **15**

---

*2024 en chiffres* **16**

---

*Les appuis dans le domaine de la santé* **17**

---

*La promotion de l'éducation* **23**

---

*Le soutien à l'enfance vulnérable* **33**

---

**MONACO à MADAGASCAR** **42**

---

**ANNEXES** **44**

---

# Préface



Nous sommes comme toujours enthousiastes de partager avec vous le 21ème rapport annuel du Consulat de Monaco, au titre de l'année 2024. Le premier ayant été rédigé en 2004.

Nous exposons en première partie, les financements et les appuis du Gouvernement Princier à travers la Direction de la Coopération Internationale (DCI). Madagascar étant le premier pays bénéficiaire depuis quinze ans, parmi les 11 pays d'Afrique concernés. Le budget augmente chaque année et pour illustrer cela, voici les subventions récentes :

-2022 :2.980.777 €

-2023 :3.001.802 €

-2024 :3.291.960 €

Cet argent est investi principalement dans quatre axes : la santé, la sécurité alimentaire, l'accès au travail décent ainsi que l'éducation et la protection de l'enfance.

La seconde partie présente les modestes actions mises en œuvre par le Consulat depuis 2003. N'importe qui peut constater que la santé publique et l'école publique sont en insuffisance chronique depuis les années 80. C'est donc dans ces 2 domaines vitaux pour le pays, que nous avons orienté tous nos efforts. Nous soutenons également des associations locales qui viennent en aide aux enfants démunis et aux personnes en situation de handicap.

Nous avons acquis la profonde conviction au fil du temps, que la solidarité est plus puissante que n'importe quel gouvernement. Chaque adulte sur cette terre, devrait réfléchir à cela et rêver comme nous, au jour où l'humanité se donnera la main. Rien ne peut arrêter des milliards de personnes qui se donneraient la main pour agir ensemble dans tous les domaines.

Cela est possible grâce à la générosité et à la constance du Gouvernement Princier, des donateurs locaux et à l'étranger, qui figurent à la fin du présent rapport. Pour cette année 2024, nous avons réuni 74 931 € et 176 915 000 Ariary.

Ensemble, continuons à faire de petites, mais de belles choses.





**QUI SOMMES-NOUS ?**

# LE CONSULAT DE MONACO À MADAGASCAR



Le Consulat de Monaco a été inauguré en 2003 et nous avons eu la chance d'avoir la visite de SAS le Prince Souverain, qui ne l'était pas encore à l'époque! En plus de développer une relation entre les 2 pays, le Consulat réalise de modestes actions sociales. Le Consulat reçoit de la part des sociétés locales et étrangères, ainsi que de particuliers des dons financiers. C'est donc grâce à eux que nous pouvons agir.

## Notre travail

- Œuvrer au renforcement des relations bilatérales entre la Principauté de Monaco et Madagascar ;
- Répondre autant que possible aux besoins des ressortissants de la Principauté de Monaco à Madagascar;

## Nos domaines d'intervention



SANTÉ



ECOLES



ENFANCE

## Notre équipe

Les actions du Consulat sont menées en équipe, composée du **Consul général Honoraire**, Cyril JUGE et de la **Vice-Consul**, Niriy RABEMANOLONTSOA.

La coordination des actions est assurée par la **Directrice des Programmes**, Adèle RAMAMONJISOA avec l'assistance de Mirana RATIANJATOVO, l'**Assistante du Consulat**.



# LA DIRECTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis 2007, Monaco s'est engagé dans une politique d'aide internationale annuelle, avec la création de la Direction de la Coopération Internationale. Cette dernière soutient des actions qui ciblent les personnes vulnérables à travers 4 axes :

**01.**  
**Santé**

**02.**  
Sécurité alimentaire et  
nutritionnelle

**03.**  
L'éducation et la  
protection de l'enfance

**04.**  
L'accès au travail

Ainsi que de quatre programmes phares :







“  
*La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.*  
”

Kofi ANNAN

## Les appuis de la DCI

# QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS DE 2024

De 2022 à 2024, voici les réalisations de la coopération :



**9,2 millions d'euros**

**d'aide allouée**

dont **48%** en faveur des acteurs locaux.



**1 038 000**

**bénéficiaires directs touchés**

par les **44 projets** soutenus.



**17 régions d'interventions.**



**+ de 810 000**

**personnes touchées par les projets santé,**

Lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles; la lutte contre la mortalité des femmes, des enfants et des adolescents et sur le renforcement des capacités des acteurs de santé.



**+ de 29 000**

**personnes touchées par les initia en sécurité alimentaire et nutrition,**

Mesures contre la malnutrition des femmes et des enfants et sur le renforcement de l'agriculture familiale.



**+ de 75 000**

**enfants et jeunes soutenus par les projets en éducation et protection de l'enfance.**



**+ de 100 000**

**personnes bénéficiaires des actions visant l'accès au travail décent**

Promouvoir l'employabilité et la formation professionnelle ainsi que l'entrepreneuriat.



**1 fonds commun d'appui à la société civile**

en partenariat avec la GIZ, l'Union Européenne, l'Ambassade de France et l'Agence Française de développement ayant permis de soutenir **123 OSCs depuis 2023.**

## I. SANTÉ

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2023 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
<b>Lutte contre la mortalité des femmes, des enfants et des adolescent.e.s</b>				
INTERAIDE	Prévention de la mortalité infanto-juvénile en milieu rural par une amélioration de l'accès aux soins de base (phase 3)	2024 - 2026	66 000	200 000
MEDECINS DU MONDE	« Promotion du droit à la santé pour réduire la morbi-mortalité materno-infanto-juvénile »	2023 - 2025	100 000	300 000
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE TAMBOHOBE, STEPS CONSULTING	« Amélioration de la qualité des soins en pédiatrie et des capacités du CHU en termes de maintenance, d'accès à l'eau et à l'électricité »	2024-2026	7 800	52 620
SANTE SUD	« Bien naître à Madagascar : améliorer la santé maternelle et infantile en zone rurale » (Phase 2)	2024 - 2026	100 000	300 000

<b>Lutte contre les maladies à fort impact sur la santé et le bien-être des populations cibles</b>				
CENTRE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME	« Appui au fonctionnement du Centre Nation de Lutte contre le Paludisme »	2024	15 000	45 000
INSTITUT MALGACHE DES RECHERCHES APPLIQUEES (IMRA)	« Amélioration de la santé maternelle et infantile dans le programme national de lutte contre la drépanocytose »	2021 - 2024	-	240 000
FIGHT AIDS MONACO avec SISAL et ASM (Sambatra Izay SALama et l'association Aide et Soins aux Malades)	« Contribution à l'autonomisation des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) par une approche globale inclusive comprenant le volet médical, préventif et socio-économique »	2023 - 2025	25 479	104 202
ASSOCIATION SISAL (Sambatra Izay SALama)	« Renforcer l'offre de continuum de services dans la riposte au VIH dans les Régions Analamanga et Atsimo Andrefana »	2022 - 2024	68 000	188 000

## I. SANTÉ

Le renforcement de capacités des acteurs en santé				
SALAMA	« Appui au Plan Stratégique de la Centrale d'Achats de médicaments « SALAMA », avec une assistance technique »	2023 - 2025	190 000	350 000
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) - GRET	« Contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de Couverture de Santé Universelle sur l'île de Sainte Marie »	2020 - 2023	150 000	1 150 000
AFAFI	« Accès durable à des soins de qualité à travers une mutuelle de santé pour les familles vulnérables à Madagascar ».	2024 - 2026	250 000	750 000

### LES BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS "SANTÉ" DE 2022 À 2024

**+ 130 000** **filles et femmes** ont été pris en charge médicalement dont **67 000** sont des femmes enceintes ou allaitantes

**+ 326 000** **enfants âgés de -5ans** ayant bénéficié d'un meilleur accès aux services de santé

**+ 2 700** **agents de santé** ayant reçu un renforcement de compétence



Renforcement de capacité des agents communautaires, par INTERAIDE

## II. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2024 (Euros)	MONTANT TOTAL (Euros)
<b>Lutte contre la malnutrition, notamment des femmes et des enfants</b>				
GRET - AVSF - UEPLM	TAMBATRA : Projet intégré de lutte contre la malnutrition dans les communes de Fiaferana et de Manandriana	2024 - 2026	550 000	1 650 000

<b>Renforcement de l'agriculture familiale et des filières durables</b>				
CTAS (Centre Technique Agro- écologique du Sud)	Résilience agroécologique et nutrition à E bana et Antsomontsoy	2024 - 2026	150 000	550 000
PAM	Projet de fortification des aliments de base au niveau communautaire et national	2021 - 2024	90 000	271 647
FIDEV	Résilience socio-économique des femmes membres des groupes d'épargne solidaire du littoral Nord du Menabe	2024 - 2026	40 000	131 000

### LES RÉALISATIONS DE 2022 À 2024

**+ 10 000 personnes en insécurité alimentaire**

dont la situation alimentaire et nutritionnelle est améliorée avec **3 600 femmes**

**+ 10 100 producteurs**

appuyés dans leurs activités de production agricole et d'élevage

**+ 5 500 enfants bénéficiaires**

de cantine scolaire



## III. EDUCATION ET PROTECTION DE L'ENFANCE

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2024	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
<b>Education inclusive et de qualité pour les enfants les plus vulnérables</b>				
KOZAMA	Favoriser l'accès au préscolaire et renforcer la qualité de l'enseignement dans les écoles primaires publiques pour les enfants issus de familles vulnérables	2024 - 2026	52 800	147 800
BEL AVENIR		2024-2026	57 200	162 200
KETSA	Amélioration de la qualité de l'accompagnement des jeunes bénéficiaires du centre KETSA sur le plan éducatif, socio-économique et santé nutrition	2023 - 2025	70 000	200 000
Fondation Alliance Française	Action dans le domaine de l'éducation ciblée sur les populations les plus vulnérables	2023-2025	21 500	68 000

<b>Protection et bien-être des enfants et des jeunes les plus défavorisés</b>				
Apprentis Auteuil Océan Indien	SANDRATRA : Contribuer à la réinsertion des enfants en situation de rue d'Antananarivo en renforçant les capacités et le travail inter-associatif des acteurs qui les prennent en charge	2023 - 2025	140 000	420 000
ILLIS - ASMAE	MIVELATRA 2 : Renforcer l'accès des filles et des garçons de 03 à 14 ans à une éducation de qualité et à des mécanismes de protection à Antsirabe	2023 - 2025	49 969	147 011
SOS Village d'Enfants	QUAPEM 2 : Qualité de l'Accueil en protection de l'enfance à Madagascar	2022-2025	150 000	400 000



### LES RÉSULTATS ATTEINTS DE 2022 À 2024

**+ 26 500** enfants et jeunes

bénéficiaires de programmes d'éducation de base formelle et non formelle dont 10 900 sont des filles en situation de vulnérabilité

**+38 500** enfants et jeunes

pris en charge sur le plan social, économique, professionnel ou holistique

**+10 500** parents accompagnés

durablement à travers des formations et/ou de la création d'activités

## IV. ACCÈS AU TRAVAIL DÉCENT

PARTENAIRE	NOM DU PROJET	PERIODE	Montant financement 2024	MONTANT TOTAL
			(Euros)	(Euros)
<b>Employabilité et formation professionnelle</b>				
INSTITUT EUROPEEN DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT (IECD)	Insertion professionnelle des jeunes vulnérables via des formations innovantes dans le secteur de l'Hotellerie-Restauration à Madagascar	2022 - 2024	120 000	350 000

<b>Entrepreneuriat et développement économique local</b>				
HUMANITE ET INCLUSION (HI)	Mahatsangy 2 : projet d'intensification de l'appui personnalisé aux organisations de/pour les personnes handicapées pour un impact accru sur les bénéficiaires et leur influence sur les politiques publiques	2022 - 2024	150 000	400 000
1001 FONTAINES		2024 - 2026	100 000	300 000
VAHATRA	Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région Vakinankaratra	2022 - 2024	60 000	200 000
ATIA - SAHI et MAMPITA	Amélioration des conditions de vie des familles vulnérables des régions Vatovavy-Fitovinany-Boeny-Sofia	2024 - 2026	110 000	330 000
MIARAKAP	Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact	2024 - 2026	100 000	300 000

### LES RÉSULTATS ATTEINTS DE 2022 À 2024

**12 500**

personnes ayant reçues une formation professionnelle.

**Près de 20 000**

personnes appuyées dans la mise en oeuvre de leurs projets économiques

**+ 3 600**

emplois créés



## V. AUTRES

Appui et accompagnement des Organisations de la Société Civile		
PARTENAIRE	NOM DU PROJET	Montant financement 2024
		(Euros)
UNION EUROPEENNE – GIZ – AMBASSADE DE FRANCE- AFD	Fanainga+ : Mise en place d'un mécanisme d'appui à la société civile à Madagascar (2023-2025)	100 000
ENERGIE ET ASSISTANCE MONACO	Réhabilitation des installations électriques et amélioration de la consommation énergétique de 5 structures à Madagascar ((2022-2025)	81 975

## TÉMOIGNAGES DE DEUX PARTICIPANTS DU PROGRAMME DE L'ONG VAHATRA

### SOAMANANORO Eliane

Bénéficiaire du volet social, Agence Ambohibary



Grâce à Vahatra, ma famille a pu bénéficier de la mutuelle de santé. Les séances d'éducation financière m'ont aussi été bénéfiques afin de gérer les finances de mon foyer.

### TOJOHERINIAINA Philipson Johnny

Emprunteur, Agence Ambohimandroso

“

Depuis 2017, les emprunts ont permis d'améliorer la qualité de vie de ma famille. Je projette d'acheter un terrain pour augmenter la production et continuer à scolariser mes enfants.



”



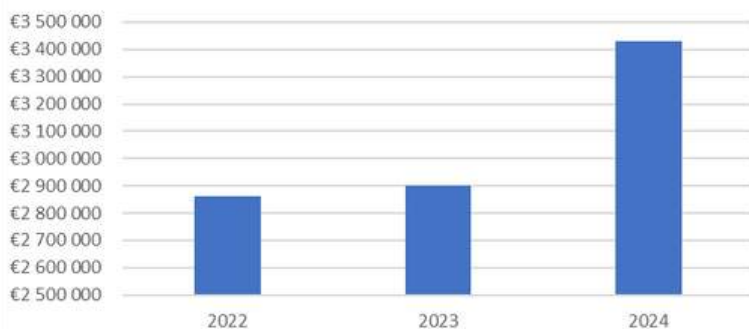
# Focus 2024

En 2024, l'aide publique au développement allouée par le Gouvernement Princier de Monaco pour Madagascar s'élève à 3 429 223 Euros permettant de soutenir une trentaine de projets mis en œuvre par une soixantaine de partenaires.

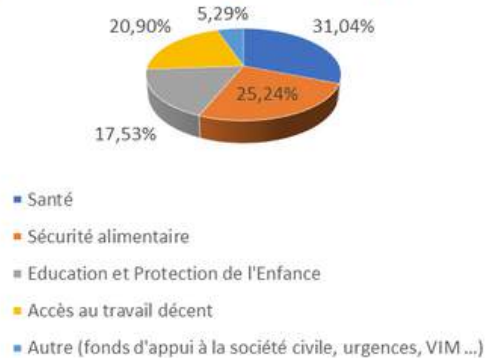
12 organisations ont bénéficié d'un fonds complémentaire, leur permettant de couvrir des besoins urgents. Au total, le Gouvernement Princier a alloué environ 160 000 Euros de fonds complémentaires.

Enfin, à travers le programme de partenariat hospitalier, les CHUs de Fianarantsoa et le CHRD de Sainte Marie ont bénéficié de la dotation en équipements médicaux et de la formation sur les techniques biomédicales, grâce à la venue d'un technicien biomédical du Centre Hospitalier Princesse de Grace (CHPG).

**Evolution de l'APD de 2022 à 2024 pour Madagascar**



**Répartition de l'APD par thématique en 2024**





*Alors, ça sert à soulager  
ici et là, imparfaitement  
et surtout  
insuffisamment, mais un  
peu quand même.*

## **Les appuis du Consulat**

PROFETORANY POLY ANANARIVO I  
DISTRIKA ANANARIVO I  
FORONTANY TSARAMASAY



# 2024 en chiffres :

**241**

**Conventions  
signées**

*(Nombreuses mais  
modestes)*

**136**

**Ecoles publiques  
soutenues  
scolarisant**

**33**

**structures  
hospitaliers  
soutenus**

**+ 66 000**

**élèves (EPP, CEG,  
Lycée)**

**15**

**Associations  
soutenues**

**74 930 €**

**&**

**176 millions  
MGA**

**de contributions  
reçues des  
donateurs dont le  
Gouvernement  
Princier**

**91**

**Jeunes boursiers pris  
en charge dont 31  
lycéens et 60  
étudiants**

**+ 1700**

**Enfants  
vulnérables  
soutenus  
(cantines et  
fournitures  
scolaires, etc.)**



“  
Il n’y a pas plus grand  
bonheur que d’être en  
parfaite santé”  
MAXALEXIS  
”

## LES APPUIS DANS LE **SANTÉ** DOMAINE DE LA

Depuis 2004, en collaboration avec l’Association française «Association Développement Solidarité» et nous ne cesserons jamais de remercier Monsieur Jean-François Charrier sans lequel, rien n’aurait pu se faire, le Consulat de Monaco a proposé aux hôpitaux publics un partenariat simple et fonctionnel reposant sur 2 axes.

- La dotation en matériels, mobiliers et consommables médicaux de centres hospitaliers publics (hôpitaux et dispensaires);
- Le soutien à des associations œuvrant dans le domaine de la santé.



# I. DOTATION DE MATÉRIELS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX AUX HÔPITAUX PUBLICS

Cette année, **25 structures hospitalières** en ont bénéficié.

## 9 Centres Hospitaliers Universitaires

- Le Centre Hospitalier de Soavinandriana,
- L'Hôpital Militaire d'Antsiranana,
- Le CHU d'Andohatpenaka,
- Le CHU Mère Enfant d'Ambohimandra,
- Le CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (CHU-JRA),
- Le CHU Place Kabary d'Antsiranana,
- Le CHU d'Anosiala,
- Le CHU Joseph Raseta Befelatanana;
- Le CHU Androva Majunga ;

## 2 Centres Hospitaliers de Référence Régionale (CHRR)

- Le CHRR de Vakinankaratra;
- Le CHRR de Morondava ;

## 12 Centres Hospitaliers de Référence de District (CHRD)

- Le CHRD de Marovoay,
- Le CHRD d'Itaosy,
- Le CHRD d'Ankazobe,
- Le CHRD de Mahitsy,
- Le CHRD d'Anjozorobe,
- Le CHRD d'Ambohimangakely,
- Le CHRD de Maevatanana,
- Le CHRD de Bongatsara,
- Le CHRD de Brickaville,
- Le CHRD de Moramanga,
- Le CHRD d'Ambatolampy
- Le CHRD de Manjakandriana

## Des cliniques et dispensaires communautaires :

- « Toeram-pitsaboana RAMANANDALANA »
- Clinique des Soeurs Ankadifotsy

## Les régions touchées par nos donations





# I. DOTATION DE MATÉRIELS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX AUX HÔPITAUX PUBLICS

Ci-après les détails de ces donations :

Nom de l'Hôpital	Matériels et consommables reçus	N° de convention
CENHOSOA	Un échographe	008/24/CONS/CONV
Hôpital Militaire d'Antsiranana	Des boîtes de catheter, des seringues (10cc, 5cc, 60cc et 2,5cc), des boîtes d'aiguilles, des cartons de champs et kit d'accouchement, des cartons de kit artériel, des cartons de neuromodulation. Des jouets pour le service pédiatrie, des boîtes de gels et des déambulateurs	010/24/CONS/CONV
CHU Andohatapenaka	Des cartons de sonde, des cartons de gel hydroalcooliques, des aiguilles, des cartons de champ, des diffuseurs, des ballons, des cartons d'eau nettoyante et des kits d'analyse  Des seringues de gavage, des robinets 3 voies, des cartons de poche à urine, des cartons de perfuseur	035/24/CONS/CONV 102/24/CONS/CONV
CHU Mère Enfant Ambohimandra	Des cartons d'infusion pump, des cartons de champ, un fauteuil roulant, des déambulateurs, des cartons de sonde, des cartons de gels hydroalcooliques, des cartons de shampooing pour enfant, des matelas, des cartons de poche de lavement	053/24/CONS/CONV
CHU Joseph Raovahangy Andrianavalona	Des cartons de bocaux, des cartons de poche à lavement, des cartons de gels hydro alcooliques, un matelas pédiatrique, des cartons de champs, des cartons de masque, 05 lits électriques, des potences pour lits médicalisés, des matelas et des matelas airs, des verticalisateurs, des fauteuils roulants pour adulte et pour enfant, des fauteuils de transfert, des paquets de couche pour adulte, des déambulateurs à 2 et à 4 roues, des genouillères, des sets de pansement, des glucomètres, des alèses, des barboteurs, des bandes de contention, des boîtes de cheville, des sondes vésicales, des poches à urine, des cathéters à oxygène, un collier cervical, un ceinture dorsal lombaire, une écharpe, des ceintures lombaires, des électro-simulateurs, des coloplast, un carton de kit covid, des medisets	055/24/CONS/CONV
CHU Place Kabary Antsiranana	Des cartons de masque infantile ;	056/24/CONS/CONV
CHU Anosiala	Des cartons de champs, des cartons de seringue, des cartons de sonde, des cartons de cathéter, des cartons de masque, des flacons, des cartons de bouchon, des cartons de perfuseur, des fauteuils, des cartons de poche à lavement, des pièces de lits, des surefuseurs, des cartons de drain, des cartons de filtre antibactérien, des cartons de gels, des lits pliables, des cartons de shampooing, des bouteilles, des livres pour enfant, des boîtes à médicament, des vêtements, des ouvre-bouches, une machine à coudre, un aspirateur, un pot.	065/24/cons/conv
CHU Joseph Raseta Befelatanana	Un fauteuil, électrique, 2 fauteuils roulants, des déambulateurs, un matelas anti-escarre, des cartons d'aiguilles et de seringue, des cartons de gants, des chaises percées, un meuble de rangement, un paquet de crachoir, des sondes nasales, des boîtes de cathéter, une boîte de sonde	081/24/CONS/CONV
CHU Androva Majunga	Des chaises percées, une table d'examen, des déambulateurs, un matelas anti-escarre, un matelas souple à billes, des lits électriques, des cartons de seringue, des cartons de gants, des fauteuils de chambre, des boîtes de sondes aspirations, des boîtes de cathéter, une chaise baignoire (avec tablette), un paravent, un gynospace, une boîte de sonde gastroduodénale, un guidon de transfert pivotant, un carton de couche, un orthopédie, une boîte de sonde entérale, un carton de seringue, une boîte de cathéter artériel, un carton de surblouse, un bidon de détergent désinfectant	082/24/CONS/CONV

# I. DOTATION DE MATÉRIELS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX AUX HÔPITAUX PUBLICS



Nom de l'Hôpital	Matériels et consommables reçus	N° de convention
CHRR Vakinankaratra	Des cartons de champs, des cartons de seringue, des cartons de sonde, des cartons de cathéter, des cartons de masque, des flacons, des cartons de bouchon, des cartons de perfuseur, un fauteuil, des bocaux, des cartons de poche à lavement, des pièces de lits, des cartons de surefuseur, des cartons de drain, des cartons de filtre antibactérien, des cartons de gels, des sièges, un lit pliable et des cartons de shampoing	064/24/CONS/CONV
CHRR Morondava	Une pèse-bébé, un fauteuil roulant, un stétho-obstétrical, des cuvettes, des déambulateurs, une potence, un micro doppler, un carton de drain, une boîte de sonde d'aspiration, un stéthoscope, un bistouri des glucomètres, des boîtes à pinces, un plateau, une boîte à speculum, un distillateur et des paquets de coton.	217/24/CONS/CONV
CHRD Marovoay	Des boîtes de sondes vésicales, des boîtes de sondes nasogastrique, des cartons de gels hydro alcoolique, des cartons de champ.	030/24/CONS/CONV
CHRD Itaosy	Des cartons de surefuseur, des cartons de poches entérales, des cartons de drainage chirurgicale, un carton de tube de Faucher, des cartons de seringue d'angiographie, des cartons de diffuseur ballonné, un carton de poche à lavement, un carton de raccord, un carton de système d'inflation, des cartons de masque d'anesthésie, des cartons de sonde, un carton de seringue, des cartons de système de compression, un carton de bouchon et un carton de flacon.	057/24/CONS/CONV
CHRD Ankazobe	Des cartons de système d'inflation, des cartons de gel hydro alcoolique, des cartons de masque infantile et des cartons de surefuseur.	058/24/CONS/CONV
CHRD Mahitsy	Des cartons de champs, des cartons de masque infantile, des cartons de gel hydro alcoolique, des cartons de seringue, des cartons de système de compression radiale, des bouteilles, des boîtes à médicaments, des cartons de shampoing, des cartons d'aiguille, des cartons de diffuseur ballonné, des cartons de déambulateur, des bouteilles, des cartons de surefuseur, des cartons de tête d'aspiration, une table basse, un lit d'enfant et des cartons d'aspirateur manuel	059/24/CONS/CONV
CHRD Anjozorobe	Des cartons de champs, des cartons de masque infantile, des cartons de gel hydro alcoolique, des boîtes de sonde, un tire-lait, des flacons et des bouchons, des cartons de shampoing, une béquille, un fauteuil repos, des livres, des cartons de perfuseur, des vêtements	060/24/CONS/CONV
CHRD Ambohimangakely	Des cartons de champs, des cartons de masque infantile, des cartons de gel hydro alcoolique, des boîtes de sonde, des seringues, des cartons de shampoing, des béquilles, des flacons et des bouchons, des pièces de lits, des sièges enfant, un nébuliseur, des armoires, des bocaux, un fauteuil repos	061/24/CONS/CONV
CHRD Maevantanana	Des cartons de gel hydro alcoolique, des cartons de surefuseurs, des cartons de seringue, des perfuseurs, des cartons de champ, des cartons de masque, des cartons de shampoing, des cartons de diffuseur ballonné, des cartons de cathéter, des livres	062/24/CONS/CONV



# I. DOTATION DE MATÉRIELS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX AUX HÔPITAUX PUBLICS

Nom de l'Hôpital	Matériels et consommables reçus	N° de convention
CHRD Bongatsara	Une coloscopie, des valves de Heimlich, un carton de gel pour bébé, des encyclopédies médicales, des livres de dentisterie, des perfuseurs, des champs, des boîtes de champ, une boîte de brosse chirurgicale, des masques pour adulte, des gants d'examen gynécologique, des boîtes de seringue de 10cc et de 20cc, des matériel de drain thoracique, des cartons de seringue de gavage, des plateaux pèse-bébé, un carton de support appui de berceau, des cartons de gel hydro alcoolique, des trépieds, des supports appui-lits médical, des pieds de support radio-dentisterie	067/24/CONS/CONV
CHRD Brickaville	Des cartons de champ de table, des boîtes de cathéter, des boîtes de sonde aspirateur, une boîte de poche, une boîte de coude cathéter, des sondes rallonges 3 voies, des bandes à pansement et des masques à oxygène	069/24/CONS/CONV
CHRD Moramanga	Un sonde de nutrition entérale, un set de masque et charlotte, des pailles de prélèvement, des seringues (5ml, de 1ml, de 2,5ml, de 20ml et de 60ml), des sachets de seringue de gavage, des dispositifs pour analgésie contrôlé, des connectives tubes, des infuseurs, des tubulures de nutrition entérale, des cartons de dual stop blue, des robinets 3 voies, des rampes de 2 robinets à 3 voies, des aiguilles roses, des asepsquine chirurgicale, un Bionector, des poches, des cartons radial compression, des spidural miniset, des aiguilles de huberts sécurisé, des pansements film transparent, des polyperf., des sondes nasogastrique, des quimopum 3 voies, des urgostériles, un sonde gastrique et des compresses stériles.	072/24/CONS/CONV
CHRD Ambatolampy	Un fauteuil dentaire, un système cart dentaire, un compresseur d'air, une table de service dentiste, des déambulateurs, un matelas anti-escarre, un lit électrique, des cartons d'aiguilles de seringue, des cartons de gant, des chaises percées, un fauteuil de chambre, un chariot, un pèse-bébé, un atèle, des cartons de sondes nasogastriques, des cartons de gel, des cartons de surfuseur, une boîte de quimopump à 3 voies, un carton de nutrisafe, des boîtes multi cathéter, des paquets de seringues, une boîte épidualure, des seringues angiographie, des réglages manuels d'anallergique.	083/24/CONS/CONV
CHRD Manjakandriana	Des déambulateurs, un matelas anti-escarre, un lit électrique, des cartons d'aiguilles de seringue, des cartons de gants, une chaise percée, un atèle, une plaquette de robinet à 3 voies, une infusion pump, des boîtes de cathéter.	084/24/CONS/CONV
Toeram-pitsaobana Ramanandalana	Des cartons de gels hydro alcoolique, un carton de masque infantile, des boîtes de seringue, un carton d'eau nettoiyante, une boîte d'analyse et des cartons d'aiguille.	039/24/CONS/CONV
Dispensaire Rafaralahy Andriamazoto Anjanahary	Des cartons de champ compresse, une boîte de cathéter vasculaire, des boîtes de canal de guedel, des compresses stériles, un carton de sonde alimentaire entérale, des boîtes de seringue (20cc et 60cc), des cartons de gel hydro alcoolique, des cartons de gels pour bébé, des cartons de surblouse, des cartons d'aiguilles de huber, des cartons d'aiguilles roses, des cartons d'exhopler et une livre de dentisterie.	068/24/CONS/CONV
Clinique des Sœurs Ankadifotsy	Des cartons de surblouse, des cartons de seringue et des boîtes de seringue.	086/24/CONS/CONV



## II. LE SOUTIEN À DES ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LA SANTÉ



Le Consulat soutient également des associations et des entités qui œuvrent dans le secteur de la santé à travers différentes actions.

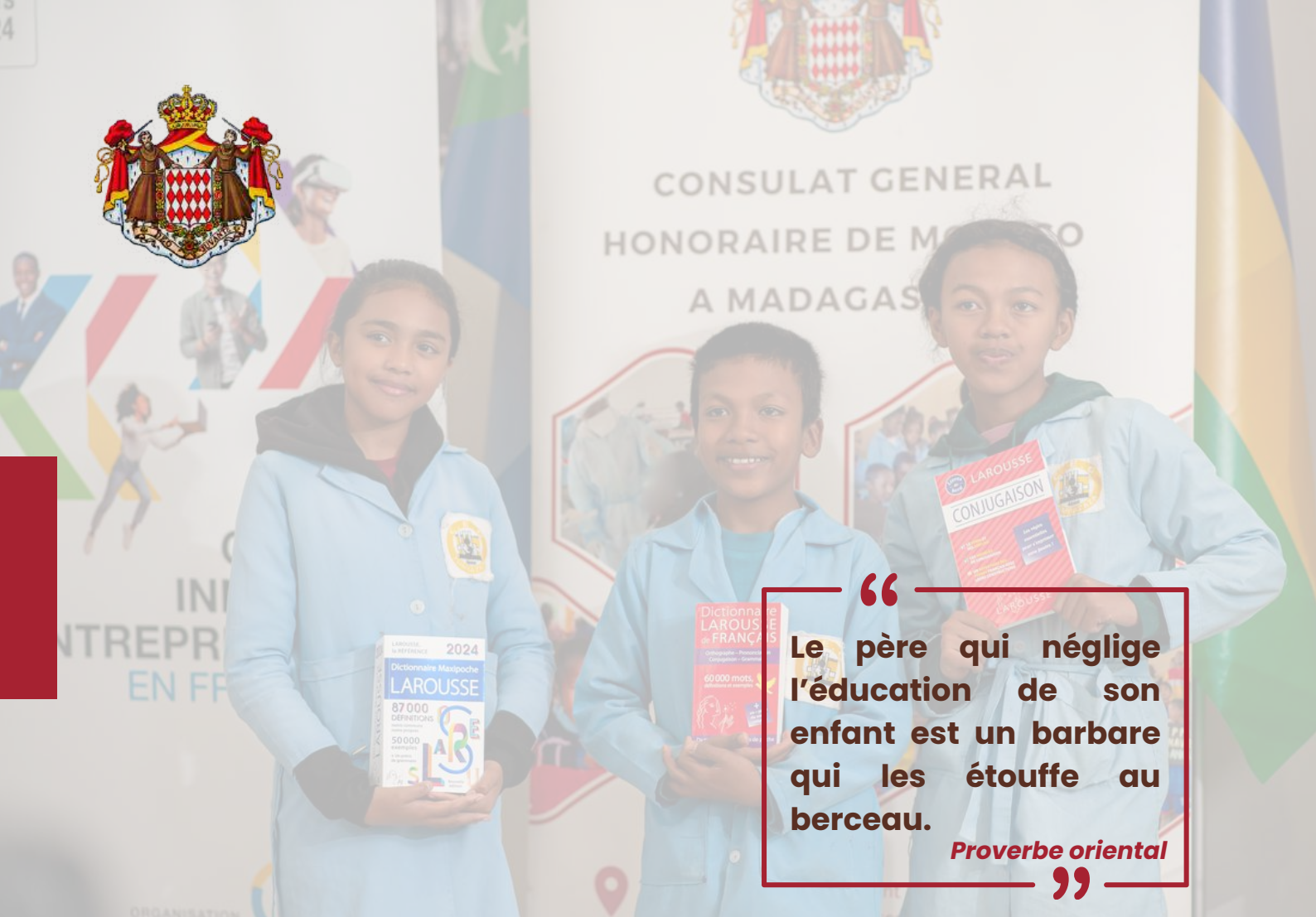
Les bénéficiaires de cette année sont : le Dispensaire de Menalaingo, le Centre ANYMA, le Lions Sight First Madagascar, le Clinique EZCO Antsirabe, le Lycée Sacré-Coeur Ambatolampy, la Congrégation des Soeurs du Christ Amparibe ainsi que l'Association ABC Domino.

Nom de du bénéficiaire	Matériels et consommables reçus	N° de convention
<b>Dispensaire Menalaingo</b>	Des cartons de matériels de dentisterie, des cartons de consommable, des cannes anglaises ;  Des lits électriques, des matelas, des cartons aiguilles, des cartons aux blouses	001/24/CONS/CONV 090/24/CONS/CONV
<b>Centre ANYMA</b>	Des cartons de surefuseur, des cartons de gel hydroalcoolique, des cartons de shampoing, des cartons de champs, des cartons de sondes, des cartons de masque infantile, des cartons d'eau nettoyante, des pots;  Des cartons d'accessoires divers, des ordinateurs, un fauteuil roulant, un vélo d'appartement, une table, un lit, des poussettes, des déambulateurs, une machine à coudre, des cannes anglaises;  Un appareil rameur de Gym, des déambulateurs, des cartons de produits divers, une chaise de transfert, des cartons de matériels informatiques.	002/24/CONS/CONV 054/24/CONS/CONV 079/24/CONS/CONV
<b>LSFM</b>	Des cartons de synoptophore, un carton de laser ophthalmolo VIRIDIS, des cartons d'accessoires, un carton de chaussettes de contention;  Un fauteuil électrique;	003/24/CONS/CONV 009/24/CONS/CONV
<b>Clinique EZCO - Antsirabe</b>	Des cartons de lunette et monture de correction, un carton de synophore	004/24/CONS/CONV
<b>Lycée Sacrée cœur- Ambatolampy</b>	Des fauteuils mécanique, des roues de secours pour fauteuils roulants, un fauteuil électrique, des béquilles tripodes/ quadripodes, des cannes déambulateurs, des chaises, des ordinateurs.	005/24/CONS/CONV
<b>Soeur du Christ Amparibe</b>	Des tables et accessoires, des matelas, des cartons d'effets personnels ainsi que des livres.	006/24/CONS/CONV
<b>ABC Domino</b>	Des cartons de livre scolaire	007/24/CONS/CONV
<b>Dispensaire Menalaingo</b>	Des lits électriques, des matelas, des cartons d'aiguilles, des cartons de blouses	080/24/CONS/CONV





CONSULAT GENERAL  
HONORAIRE DE MADAGASCAR  
A MADAGASCAR



“  
Le père qui néglige  
l'éducation de son  
enfant est un barbare  
qui les étouffe au  
berceau.

*Proverbe oriental*

”

# LA PROMOTION DE L' INSTRUCTION

L'éducation est la clé pour améliorer au fil du temps le niveau de vie général. L'Etat ne peut pas tout faire. Depuis 2004, le Consulat a pris sa très modeste part à travers :

- L'octroi de bourses à de bons élèves issus de familles modestes
- L'appui à la pratique des sports collectifs à l'école
- La dotation de matériels informatiques et pédagogiques aux écoles publiques
- La sensibilisation au brossage des dents au niveau des EPPs, le soutien à la cantine scolaire de l'EPP Faravohitra et de l'Association Zohy Sera



# I. OCTROI DE BOURSES



Il y a 10ans, grâce à la grande générosité de l'Association "Monaco Aide et Présence"-MAP et de sa Présidente, Donatella Campioni, amie de Monsieur Juge depuis 20ans, nous avons mis en place des bourses au profit des bons élèves issus de familles modestes afin de leur permettre de poursuivre leurs études supérieures. Sans cette main tendue, la majorité d'entre eux, n'auraient pas été en mesure de continuer, rejoignant ainsi les millions de jeunes sans diplôme, ni formation. Un énorme gâchis, sans doute le pire ...

Grâce au soutien financier de fidèles partenaires locaux et étrangers, particuliers et sociétés, **179 jeunes méritants** ont été bénéficiaires depuis 2014, à partir de la seconde jusqu'à la fin de leurs études supérieures, 1er et 2ème cycle.

Au titre de cette année universitaire 2023 - 2024, le Consulat a financé **91 boursiers** dont **31 lycéens** et **60 étudiants**.

## Pour le volet Lycée :

A partir de la classe de seconde jusqu'en Terminale, les frais d'inscription et de scolarité d'élèves inscrits dans les 3 meilleurs établissements privés de la capitale (Saint Michel, Saint Antoine et Ecole Sacré-Coeur Antanimena) sont pris en charge par le Consulat.

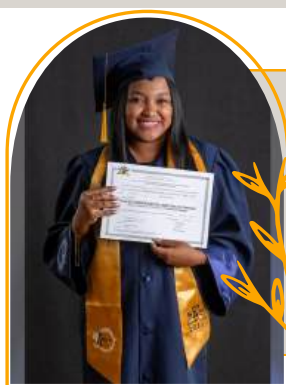
Pour cette année, 31 élèves répartis comme suit :

- 13 jeunes inscrits à l'ESCA;
- 10 jeunes inscrits au Collège St Michel;
- 08 jeunes inscrits au Lycée St Antoine.

## Pour le volet Etudes Supérieures :

Prise en charge des frais d'inscription au concours et des frais de scolarités dans les écoles et universités privées. Quant à ceux inscrits en université publique, une bourse mensuelle leurs est accordée en plus de la prise en charge des frais de concours et d'inscription. Le Consulat leur assure également une orientation et un accompagnement à la demande.

60 bénéficiaires cette année.



**HERINIAINA Malalatina Tisky Yvah**

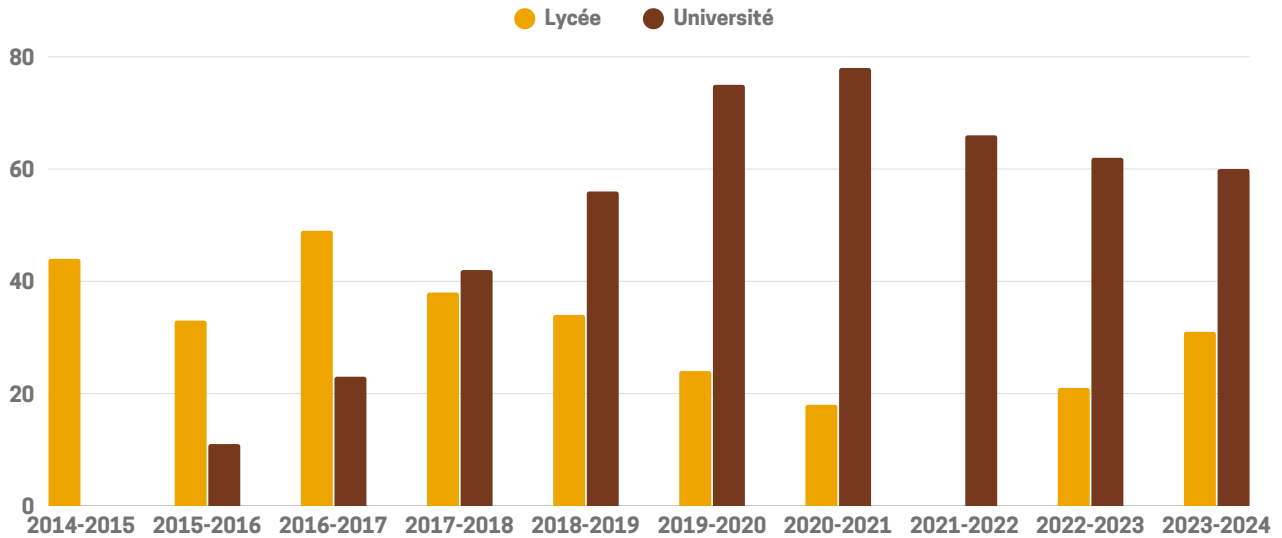
*Notre soutien et votre générosité ont fait toute la différence.  
Je vous en serai éternellement reconnaissante.*

*Merci* ❤️

# QUELQUES CHIFFRES MARQUANTS



## Evolution du nombre des bénéficiaires depuis 2014



### Depuis 2014

**179**

Jeunes pris en charge

Depuis 2014

**03 promotions**

ayant obtenu leur MASTER II

**06 promotions**

Licenciées

**252 204 €**

Montant consacré  
depuis 2014

Soit environ 1 455 000 000 ar

### Pour l'année scolaire 2023 - 2024

**91**

boursiers

Dont 60 étudiants et 31 lycéens

**31 854 €**

dont 54 499 360 Ar et  
20 500€

De contributions obtenues



**FALIMANANTSOA Ny Ando Vonin'Ala**

*Grâce à votre générosité et votre engagement, nous avons eu la chance d'accéder à une éducation de qualité et de poursuivre les études qui nous tiennent à coeur.*

# LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS



## REMISE D'UN CERTIFICAT AUX JEUNES DE LA 2<sup>NDE</sup> PROMOTION POUR LEUR MASTER II

Cette promotion a été soutenue par le Consulat depuis l'année 2016, en second cycle jusqu'à l'obtention de leur diplôme de Master II.

Pour l'obtention de leurs MASTER II au cours de l'année scolaire 2023-2024, une petite cérémonie de remise de diplômes a été organisée comme chaque année. Composée de **9 étudiants**, cette promotion a été accueillie par Onjatiana RAZAFINDRAKOTO, Directrice Générale de CANAL+ Madagascar, poursuivant ainsi le parrainage qu'elle avait acceptée.



## REMISE DE CERTIFICAT AUX JEUNES DE LA 6<sup>ÈME</sup> PROMOTION POUR LEUR LICENCE

Dans les locaux de la société « STAR Madagascar », une petite cérémonie a été organisée en l'honneur des étudiants issus de la 6<sup>ème</sup> promotion ayant obtenu leur diplôme de Licence au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Composée de **6 étudiants**, dont 5 filles et un garçon seulement, cette promotion a été soutenue par le Consulat depuis le second cycle jusqu'à l'obtention de leurs diplômes de fin d'étude.





## II. DOTATION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET LIVRES SCOLAIRES AUX ECOLES PUBLIQUES

### 1. REMISE DE MATÉRIELS INFORMATIQUES AUX CEG ET LYCÉES

Depuis 2006, nous soutenons l'apprentissage de l'informatique au niveau des CEGs et des Lycées. A ce jour, 523 ordinateurs complets ainsi que quelques imprimantes et matériels informatiques ont été remis à 110 écoles publiques. Cette année, 50 ordinateurs complets ont été remis à 10 CEGs et Lycées :

Bénéficiaire	Référence convention & Date
Lycée Jules Ferry	031/24/CONS/CONV (08/02/24)
Lycée Marovoay	037/24/CONS/CONV (13/03/24)
CEG Vatolaivy Arivonimamo	151/24/CONS/CONV (25/09/24)
CEG Mahitsy	213/24/CONS/CONV (02/10/24)
Lycée Pôle Morondava	220/24/CONS/CONV (04/12/24)
Lycée Ampanjakatoera	221/24/CONS/CONV (04/10/24)
Lycée Resaotsy	222/24/CONS/CONV (04/10/24)
Lycée Manja	223/24/CONS/CONV (04/10/24)
Lycée Miandrivazo	224/24/CONS/CONV (04/10/24)
CEG Ambilombe	226/24/CONS/CONV (07/10/24)





## 2. REMISE DE LIVRES SCOLAIRES

Dans le cadre de la célébration du mois de la Francophonie, le Consulat, depuis 2019, a remis **1 910 des ouvrages pédagogiques à 46 écoles publiques** d'Antananarivo.

Sept écoles de plus ont bénéficié de cette dotation au titre de cette année 2024 :

Ecole	Convention	Nombre d'ouvrages reçus
<b>CEG Tsimbazaza</b>	040/24/CONS/CONV	55 ouvrages et romans
<b>CEG Andoharanofotsy</b>	041/24/CONS/CONV	55 ouvrages et romans
<b>Lycée Ambohimadana</b>	042/24/CONS/CONV	58 ouvrages et romans
<b>Lycée Merimandroso</b>	043/24/CONS/CONV	58 ouvrages et romans
<b>Lycée Moderne Ampefiloha</b>	044/24/CONS/CNOV	58 ouvrages et romans
<b>CEG Nanisana</b>	045/24/CONS/CONV	54 ouvrages et romans
<b>CEG Antanetibe Mandrosoa</b>	046/24/CONS/CONV	54 ouvrages et romans





### III. APPUI A LA PRATIQUE DU SPORT SCOLAIRE COLLECTIF

Depuis **2010**, grâce à la générosité et à la fidélité des donateurs et en particulier la Société Saint-Vincent de Paul Monaco ainsi que la Fondation Princesse Charlène, **quatorze éditions** ont été réalisées et **787 écoles** scolarisant au total **330 525 élèves** ont reçu des équipements sportifs. **4 terrains de sport** ont été réaménagés et des tournois interscolaires sont organisés chaque année. L'objectif étant de compenser l'insuffisance et/ou le manque et la vétusté des équipements sportifs, nous remettons des ballons, filets, maillots et des coupes pour les rencontres sportives inter-établissements organisées dans ce cadre. Un grand merci également aux donateurs locaux : la SOMADIS S.A, CANAL+ Madagascar, STAR Madagascar ainsi que COLAS Madagascar.



## CHIFFRES CLÉS

**14 ÉDITION**

DEPUIS 2010

**787 ÉCOLES**

BÉNÉFICIAIRES

**320 525**

ÉLÈVES TOUCHÉS

**04 RÉGIONS**

CONCERNÉES

**5 815 BALLONS**

REMIS AUX ÉCOLES

**87 968 €**

&

**145 MILLIONS MGA**

MONTANT CONSACRÉES

## CETTE ANNÉE :

**04 RÉGIONS**

TOUCHÉES DONT :

**ANALAMANGA, ITASY,  
VAKINANKARATRA, MENABE**

**100 ÉCOLES**

RÉCIPIENDAIRES

**44 976**

ÉLÈVES TOUCHÉS



# LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE ANNÉE



## ANALAMANGA

EPP Antsararay - Lycée Moderne Ampeliloa - EPP Antanimbarinandriana - EPP Antsahabe EST - CEG Masakalina - EPP Antsorindrana - CEG Tsarahonenana - EPP Antotohazo - EPP Tsiarafy - EPP Mangarano - EPP Alarobia Vatosola - CEG Ambodirina Mangabe - EPP Ambohimiadana - EPP Andrefatsena iadiambola - CEG Lazaina - EPP Fandrakotra - EPP Ambalatokana - Lycée Bongatsara - EPP Madiomanana - EPP Ambohimarina - CEG Ambatolampy Tsimahafotsy - Lycée Ampanotokana - EPP Ambodivondroa - CEG Ranovao - Lycée Antsahalalina



## ITASY

EPP Mahazoarivo - CEG Tamponala - EPP Antsevabe - CEG Ambohitraina - EPP Ambonirina - EPP Belanitra - EPP Andranomanoa - EPP Antanambao Sud - CEG Référence Miarinarivo - EPP Antanambao Nord - CEG Communautaire Anjiro - EPP Ambohimandroso - EPP Antanetimboahangy - EPP Antanetibe Sud - EPP Ambohipetraka - CEG Andriantsimeonona - EPP Tafotenina - EPP Imerikanjaka - EPP Andranomiely - EPP Ambohimandry



## VAKINANKARATRA

EPP Mahazanina - CEG Miadana - Lycée Mahazina - EPP Ambolokotona - EPP Analamana - CEG Ambatotsipihina - Lycée Ambodiriana - EPP Ambohimanatrika - EPP Ankarana - Lycée Valabetokana - EPP Tsaratanana - EPP Talata - CEG Ambilobe - EPP Miaramasoandro - EPP Ampanataovana - CEG Tsaravavaka - Lycée Andranomanelatra - EPP Ambohidrano - EPP Soamifara - EPP Antanambao - Lycée Antohobe - EPP Antsipilo - EPP Analavory - CEG Betsohana - EPP Ambihivolakely

## MENABE

EPP Miandrivazo Centre - CEG Miandrivazo - Lycée Jinabo Justin Miandrivazo - EPP Bepeha - EPP Ambatolahy - EPP Mahabo - CEG Mahabo - Lycée Resaotsy Mahabo - EPP Ankilizato - EPP Malaimbandy - EPP Manja Ville - CEG Manja - Lycée Manja - EPP Ankiliabo - EPP Taimboraky - EPP Bemarivokely - CEG Belo Sur Tsiribihina - Lycée Ampanjaka Toera - EPP Antsiraraka - EPP Tsimafana - EPP Morondava Centre - CEG Centre - Lycée Pole Morondava - EPP Namahora Nord - EPP Bemanonga - EPP Analaiva - EPP Ankisirasira - EPP Tsimahavaokely - EPP Betania - EPP Ambalanomby





### III. AUTRES APPUIS :

# EPP FARAVOHITRA AMBONY

#### 1. FINANCEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE



Depuis 2014, avec l'Ecole Saint Honoré d'Eylau, le Consulat soutient la cantine scolaire de l'EPP Faravohitra Ambony. Cela n'aurait pu se faire sans le précieux soutien de la société VITOGAZ, notre partenaire.

La cantine est entièrement prise en charge et l'approvisionnement en denrée et en réchaud à gaz est assuré pour toute l'année scolaire.

#### 2. RÉPARATION DE TOUTE LA CLÔTURE DE L'ÉCOLE

Depuis 2011, nous faisons également en sorte de réhabiliter le bâtiment et d'améliorer le confort des élèves e des enseignants. L'Ecole Primaire Publique de Faravohitra scolarise une centaine d'enfants chaque année depuis une soixantaine d'années. Comme toujours, l'Etat ne prévoit pas suffisamment de budget pour assurer l'entretien des infrastructures.

Cette année, nous avons financé les travaux de réparation de la cour et la remise en état de la clôture.



**UN MOT DES ÉLÈVES DE L'EPP FARAVOHITRA AMBONY :**  
**"NOUS VOUS TÉMOIGNONS TOUTE LA RÉCONNAISSANCE DE NOTRE ÉCOLE POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ. COMME ON DIT EN MALAGASY : MISAOTRA TOMPOKO**

# SENSIBILISATION AU BROSSAGE DES DENTS AUPRÈS DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA CAPITALE



En 2018, nous avons lancé grâce au financement de la Croix Rouge Monégasque, une minuscule initiative de sensibilisation au brossage des dents dans les écoles primaires.

Le manque d'information et de sensibilisation auprès des enfants ainsi que le niveau de vie très bas des familles, sont responsables de l'état catastrophique des dents de la population dès le plus jeune âge.

Le Consulat de Monaco, a lancé en 2018 une minuscule initiative de sensibilisation au brossage des dents, dans les écoles primaires. Cette année, nous avons noué un partenariat avec l'importateur de la marque FORMULA.



## DEPUIS 2019 :

03 CAMPAGNES  
RÉALISÉES

08 ÉCOLES  
BÉNÉFICIAIRES

6 500 ÉLÈVES  
TOUCHÉS

## POUR 2024 :

02 CAMPAGNES  
RÉALISÉES

14 ÉCOLES  
RÉCIPIENDAIRES

8 300 ÉLÈVES  
BÉNÉFICIAIRES

### LES BÉNÉFICIAIRES DE CETTE ANNÉE :

**AVRIL 2024** : EPP Ambohipo, EPP Ambohitsoa, EPP Andavamamba, EPP Soanierana I, EPP Ankorondrano, EPP Antanimena II

**DECEMBRE 2024** : EPP Ampasanisadoda, EPP Ankadivato, EPP Ambanidia Faliarivo, EPP Ambohimandra, EPP Antanimbarinandriana, EPP Fiadanana, EPP Soanierana II, EPP Lohanosy





“

**Le mot progrès n'a aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux.**

*Albert Einstein*

”

## LE SOUTIEN À **L'ENFANCE**

Le Consulat de Monaco soutient des associations locales qui manquent cruellement de ressources, comparativement aux antennes de grandes organisations européennes et autres, qui prennent en charge des enfants délaissés par leurs parents en grande difficulté. Des micro-appuis financiers en faveur d'une dizaine d'associations sont déployés chaque année, avec le soutien financier de la Coopération Internationale Monégasque (DCI).

Cette année, 14 organisations ont bénéficié de 15 000 €.

Le Consulat met également en œuvre une distribution de couvertures en début de l'hiver aux enfants de moins de 5 ans et aux personnes âgées.



# SOUTIEN AUX ORGANISATIONS EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

## ASSOCIATION SOA MAHEFA :

### Approvisionnement en matières premières pour la production de vannerie

Afin d'assurer l'autonomie financière de ses bénéficiaires et de l'association, ce dernier a mis en place une activité de fabrication d'accessoires en raphia et crochet.

Le Consulat les a soutenu financièrement dans l'achat des matières premières et autres.



## CENTRE AVANA :

### Appui financier pour une meilleure prise en charge des jeunes autistes

Depuis 2021, le centre AVANA accueille des enfants et des adolescents autistes, à troubles DYS ou avec de grandes difficultés de concentration et de mémoire. Les bénéficiaires du centre sont au nombre de 30.

Les jeunes bénéficient de diverses activités : psychomotricité, ergothérapie, apprentissage scolaire, ateliers et visite d'entreprises ainsi que des activités parascolaires (dessin, informatique, sport, théâtre, jardinage et classe verte).

Un conseiller en orientation rend visite aux enfants une à 2 fois par mois. Des visites d'entreprises ont également été organisées : L'Oréal Madagascar, la Paositra Malagasy et la Fondation H ou encore aux hôtels Colbert et Radisson Blu.



Visite à la Paositra Malagasy





# APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## 1. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI

### ONG SENTINELLES :

#### Equipement des dortoirs et ateliers de formation professionnelle

L'ONG Sentinelles est active en milieu carcéral depuis 1987 à Madagascar. Ses actions visent à apporter un accompagnement différencié pour chaque personne qui en a besoin. Ses domaines d'activité s'étendent essentiellement dans la santé, l'accompagnement mère-enfant, l'insertion et la réinsertion sociale ainsi que la protection de l'enfant.

Ses bénéficiaires sont des personnes en conflit avec la loi (des femmes incarcérées avec leurs enfants à Antanimora, jeunes filles et garçons mineurs détenus ainsi que les personnes libérées ne disposant pas d'endroit sûr où aller) ainsi que des enfants souffrant de malformations et les familles en situation de rupture sociale.

Grâce à l'appui du Consulat, l'ONG a pu réaliser des travaux de réhabilitation ainsi que d'aménagement de ces centres pour améliorer les services proposés aux bénéficiaires. Ces travaux consistent en :

- La rénovation de la salle Petite-Cours (PC) ;
- L'approvisionnement en énergie du dispensaire d'Antohomadinika ;
- L'équipement et l'octroi de matériel pour l'éducation et la sensibilisation des bénéficiaires placées à la maison d'accueil d'Andoharanofotsy.



### AKANY AVOKO AMBOHIDRATRIMO :

#### Rénovation et réhabilitation du centre d'accueil d'Ambohidratrimo

Le centre Akany Avoko Ambohidratrimo-Bevalala priorise l'amélioration de la qualité de prise en charge des mineurs vulnérables et en danger placés par les juges des enfants. Ce sont en général des enfants abandonnés, des jeunes filles victimes d'agressions sexuelles, d'enfants ayant subi des actes de maltraitance par les parents ou les employeurs, les enfants mineurs dont les parents souffrent de maladies mentales sévères ou sont en détention, .... Leur mission est d'assurer la protection, les soins, l'éducation, le développement harmonieux et le bien-être des enfants placés.

Grâce à la collaboration avec le Consulat de Monaco, le centre a pu rénover entièrement le sol dans le hall et à l'étage du centre en carrelage.



Escalier carrelé vers l'étage



Couloir à l'étage carrelé



Couloir RDC carrelé



# APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## **2. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE DES ENFANTS ORPHELINS ET ENFANTS ABANDONNÉS**

### **ASSOCIATION MANORINA : *rénovation des salles de classe et achat de jeux***

Créée en 2016, l'Association Manorina œuvre pour la protection des femmes et des enfants à travers un accueil d'urgence. Ses bénéficiaires sont de 2 mois à 5 ans placés par les juges des enfants. Le centre offre également des cours de remise à niveau en grande section à 20 enfants. Chaque mercredi après-midi, 120 enfants viennent au centre pour participer au club des enfants.

Cette année, des travaux de réhabilitation ont été financés par le Consulat pour améliorer les services offerts aux bénéficiaires. Il s'agit de la rénovation de deux salles de classe ainsi que l'achat de jeux ludiques pour divertir les enfants.

## **3. LES ORGANISATIONS PRENANT EN CHARGE LES ENFANTS VIVANT DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS**

### **ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA CHARITÉ (AIC) : *approvisionnement de la cantine scolaire***

L'Association Internationale de la Charité prend en charge les personnes qui vivent dans la pauvreté, l'injustice et la violence afin d'assurer leurs dignités et promouvoir leurs droits.

Le centre social AIC intervient dans le domaine de l'éducation, la nutrition et l'accompagnement familial et social. Il propose également une prise en charge éducative pour les enfants qui sont sortis du système scolaire, afin de leur permettre de réintégrer l'école.

Grâce à la collaboration avec le Consulat, l'association a pu assurer le repas du midi des 140 enfants bénéficiaires âgés de 3 à 14 ans durant deux mois.

### **MAISON DES ENFANTS (CENTRE MÈRE-ENFANT) : *approvisionnement en riz de la cantine et en médicament du dispensaire***

Depuis 2007, l'Association Maison des Enfants s'est fixé comme mission la protection des droits fondamentaux de l'enfant. Une maison de famille a donc été ouverte pour les enfants en état d'abandon et un centre appelé « Centre Mère Enfant » a été mis en place pour prévenir toute forme d'abandon d'enfant.

Le centre prévoit trois volets d'appuis : le volet éducation, le volet nutrition et le volet médical.

Cette année, en collaboration avec le Consulat, le centre a pu approvisionner le dispensaire en médicaments et la cantine scolaire en riz.



# APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## **4. ORGANISATION INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION**

### **ASSOCIATION SEKOOL MADAGASCAR : dons de fournitures scolaires pour l'insertion scolaire des bénéficiaires**

L'Association SEKOOL MADAGASCAR œuvre pour le bien-être des enfants issus de familles dont les conditions de vie sont précaires. La principale mission de l'Association est le soutien scolaire attribué aux enfants de la commune d'Ivato. Les principaux bénéficiaires sont essentiellement des enfants âgés de 7 à 16 ans. L'Association concentre essentiellement ses appuis dans le domaine scolaire (remise à niveau et réinsertion scolaire) et dans le domaine artistique (ateliers d'éveils artistiques).

Comme chaque année, l'Association souhaite motiver les enfants à travers la distribution de fourniture scolaire pour ses bénéficiaires suivant leurs niveaux.

### **ASSOCIATION FIAVOTANA : appui au fonctionnement de la cantine scolaire**

L'Association Fiavotana s'engage dans l'insertion et la réinsertion scolaire des enfants de rues du quartier d'Ivandry et de ses alentours. Elle prévoit trois activités dont la classe ASAMA (Action Scolaire d'Apont pour Malagasy Adolescents), une classe de renforcement scolaire et une classe d'alphabétisation. Elle a également une équipe d'assistance médicale.

Afin de renforcer la motivation des élèves et diminuer l'abandon scolaire des bénéficiaires, le Consulat de Monaco a soutenu l'association dans l'approvisionnement de la cantine scolaire et le paiement des salaires d'une animatrice et de la cuisinière.

### **ASSOCIATION FANOVOZANTSOA : achat de fournitures scolaires et approvisionnement de la cantine**

L'association Hanovozantsoa prend en charge les enfants issus de familles vulnérables. Concrètement, elle intervient dans le domaine de l'éducation à travers le renforcement scolaire au profit d'une cinquantaine d'enfants inscrit dans les Ecoles Primaires Publiques avoisinant. Elle œuvre également pour l'insertion et la réinsertion scolaire de ses bénéficiaires.

Cette année, grâce à la collaboration avec le Consulat, l'association a remis à 129 enfants des fournitures scolaires. Le consulat a également participé à l'approvisionnement de la cantine pendant une durée de 3 mois.





# APPUI AUX STRUCTURES INTERVENANT EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## **ASSOCIATION ZOHY SERA :**

L'Association Zohy Sera œuvre pour la promotion du bien-être des jeunes en milieu rural. Depuis sa création en 2018, l'Association appuie les enfants scolarisés dans les écoles primaires publiques afin de stimuler leur intelligence. Dans le cadre de leur collaboration avec le Consulat de Monaco, l'Association intervient depuis l'année 2021 dans la région de Bongolava et appui des EPP afin d'améliorer la qualité de l'éducation offert aux enfants. L'Association Zohy Sera avait reçu depuis quelques années des livres pédagogiques et des jeux éducatifs pour l'EPP d'Ambatomboro et l'EPP de Mahazoarivo. De plus, la cantine est également approvisionnée trimestriellement par le Consulat.

## **ASSOCIATION AFAKA : insertion professionnelle des jeunes filles mères**

L'Association AFAKA vise à assurer une insertion professionnelle à des jeunes filles mère et des jeunes femmes vulnérables dans des quartiers défavorisés de la capitale. L'association organise à cet effet des formations à métier de l'artisanat, à la couture et à l'entrepreneuriat. Le centre accueille également ces jeunes filles régulièrement afin d'assurer un suivi psycho-social permettant à ces jeunes de vivre en toute sérénité et loin de la violence.

Cette année, afin d'améliorer l'infrastructure d'accueil des bénéficiaires, le Consulat a soutenu l'Association dans la rénovation du centre : peinture, remplacement du sol en carreau, remplacement des fenêtres et des portes en aluminium ainsi que l'installation d'un système de distribution d'eau qui n'existait pas avant au centre.

## **ASSOCIATION MANAMPY MAHATONY : approvisionnement de la cantine scolaire**

Créée en 2010, l'Association Manampy Mahatony prend en charge des enfants défavorisés du quartier Mahatony Soavimasoandro et ses alentours. Elle a pour objectif de contribuer l'insertion et la réinsertion scolaire d'enfants issus de milieux défavorisés à travers la prise en charge de leur scolarité (kits scolaires) et de la cantine pendant toute la durée de l'année scolaire. A ce jour, l'Association compte 35 enfants bénéficiaires. Avec le financement du Consulat, l'Association a pu assurer la cantine scolaire pendant plus de 4 mois. Une partie des frais administratifs liés au fonctionnement du centre a également été prise en charge.



# APPUI AUX STRUCTURES INTERVENANT EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

## QUELQUES PHOTOS REÇUES DES ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION





## APPUI AUX STRUCTURES EN FAVEUR DES ENFANTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

### SOUTIEN À L'ASSOCIATION AMADEA ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT

L'Association AMADEA Enfance et Développement soutient le centre NOMENA depuis 2002 à travers l'entretien, la maintenance et l'amélioration des infrastructures du centre. Le Centre NOMENA prend en charge des orphelins ou des enfants vulnérables à Mahambo, Fenerive-Est. Le centre est composé de trois structures : un centre d'accueil pour les placements judiciaires, un centre de renutrition ainsi que d'une école préscolaire et primaire.

Depuis 2005, le Consulat soutient l'Association AMADEA Enfance et Développement afin d'améliorer la qualité d'accueil des bénéficiaires des centres que celle-ci soutient dont le Centre NOMENA.

Cette année, le Consulat a pris en charge les travaux d'adduction d'eau pour le Centre Nomena permettant aux enfants d'avoir accès à de l'eau potable à proximité.



### DISTRIBUTION DE COUVERTURES POUR LES ENFANTS ET LES PERSONNES ÂGÉES DES QUARTIERS POPULAIRES D'ANTANANARIVO

Le Consulat a mis en place en 2009 une modeste initiative afin de donner aux enfants de moins de 5ans des couvertures en début de l'hiver.

A ce jour, **17000 couvertures** ont été remises pour un montant de **136 millions d'Ariary** et **96 fokontany** dans la capitale d'Antananarivo ont été visités, sur un total de 192.

Cette année, la distribution a touchée **750 enfants et 250 personnes âgées**, soit 1000 bénéficiaires dans **10 Fokontany** : **Tsaramasy Ankazomanga, Antohomadinina 3G Hangar, Ifarihy Tanjombato, Ambohibahiny Tanjombato, Lohanosy Ambohijanaka, Alarobia Amboniloha, Manankasina, Vakinampasika Ambohimanga, Iavoloha Anjomakely.**





# Monaco à Madagascar

## Récente visite de SAS la Princesse Stéphanie de Monaco à Madagascar dans le cadre des 20ans de Fight Aids Monaco du 19 au 21 octobre



À l'occasion du 20e anniversaire de Fight Aids Monaco, SAS la Princesse Stéphanie s'est rendue à Madagascar, un pays particulier pour elle car c'est le lieu de sa première mission avec l'association.

Son déplacement a débuté au dispensaire SISAL Namontana avec la rencontre des personnels et bénéficiaires de l'association malgache qui œuvrent dans la lutte contre les IST et le VIH en menant des actions de sensibilisation et de prévention auprès des populations à risque. Depuis 2023, avec le soutien de Fight Aids Monaco, le programme de l'association s'est élargi pour promouvoir l'autonomisation des personnes vivant avec le VIH. Cela passe notamment par des formations professionnelles et un soutien scolaire pour leurs enfants.

À l'issue de cette visite, S.A.S. la Princesse Stéphanie a remis un chèque de 8.000€, grâce au soutien du Gouvernement Princier. De plus, avec l'appui de Digital Aid, un ordinateur portable supplémentaire a été offert pour accompagner les jeunes dans leur parcours de professionnalisation.



© FRÉDÉRIC NEBINGER

Le 21 octobre, c'est au dispensaire d'insertion scolaire de Graines de Bitume, dédié à l'insertion sociale des enfants, des jeunes et des familles en situation de grande précarité que la Princesse Stéphanie a mis le cap. Dans le cadre de son engagement avec Fight Aids Monaco, S.A.S. la Princesse Stéphanie a pu échanger avec les responsables de Graines de Bitume sur des problématiques partagées, telles que la lutte contre la vulnérabilité et la stigmatisation des populations marginalisées. Elle a réaffirmé l'importance de l'éducation comme levier pour réduire les inégalités et renforcer l'inclusion sociale.

Un moment de solidarité, marquant son combat continu contre la stigmatisation, ici comme ailleurs.

<https://www.pointdevue.fr/royal/monaco/stephanie-de-monaco-son-combat-au-bout-du-monde>



© FRÉDÉRIC NEBINGER

# Quelques articles dans le magazine MONACO HEBDO en 2024



GREGORY MORIS - MONACO HEBRO N°1357 DU 12/12/24 (P.28)

## **International : Fight Aids Monaco soutient une association qui lutte contre le VIH à Madagascar**

Dans le cadre des célébrations du 20ème anniversaire de Fight Aids Monaco, la princesse Stéphanie s'est rendue en octobre 2024 à Madagascar, marquant ainsi son retour dans ce pays, près de deux décennies après sa première mission avec son association. Elle s'est ainsi rendue au dispensaire SISAL Namontana, à Antananarivo, où elle a rencontré le personnel et les bénéficiaires de l'association malgache. Cette dernière lutte contre les infections sexuellement transmissibles (IST) et le VIH, en menant des actions de sensibilisation et de prévention auprès des populations à risque. À l'issue de cette rencontre, la princesse Stéphanie a remis un chèque de 8 000 euros pour participer à l'intensification des efforts de prévention, de dépistage et d'accompagnement. De plus, avec le soutien de Digital Aid, un ordinateur portable a été offert pour aider les jeunes à trouver une activité professionnelle. La princesse s'est également rendue au dispensaire d'insertion scolaire de Graines de Bitume, dédié à l'insertion sociale des enfants, des jeunes et des familles en situation de grande précarité. Cette visite a permis d'échanger sur les problématiques communes aux deux associations, comme la lutte contre la vulnérabilité et la stigmatisation des populations marginalisées. Christophe Glasser, directeur de Fight Aids Monaco, était également présent lors de ce voyage. « Se rendre sur le terrain, c'est capital, souligne-t-il. Prendre la température sur site, voir comment on déploie notre énergie, comment on déploie les financements, et comment on peut aussi adapter notre accompagnement en fonction de ce que l'on constate sur le terrain par rapport à ce qui avait été anticipé, c'est la clé pour plus d'efficacité et une gestion intelligente des ressources.

<https://monaco-hebdo.com/actualites/sante/sida-fight-aids-monaco-il-faut-sans-cesse-se-battre-contre-les-prejuges/>

AMAURY CAILLAULT - MONACO HEBDO N°1357 DU 17/12/24 (P.42)

## **Madagascar, fer de lance de l'aide publique au développement monégasque**

Mais, dans des contextes aussi complexes et avec des difficultés qui s'accumulent, par où commencer, et quels leviers privilégier? C'est la question à laquelle tente de répondre la coopération internationale: « Pour un projet accepté, on en refuse une vingtaine. On a une enveloppe limitée, et on ne peut pas soutenir tous les projets. C'est le propre de notre travail. On est plus souvent à dire « non » que « oui », malheureusement, par manque de moyens et de personnel. » Prenons l'exemple de Madagascar, où le programme d'aide au développement de la principauté y est le plus important. Au 22 novembre 2024, ce sont 11 267 172 d'euros subventionnés, pour un total de 34 projets en cours, répartis dans 17 des 24 régions de ce pays. Le gouvernement monégasque a axé le travail de la coopération internationale sur quatre angles principaux: la santé, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation et la protection de l'enfance, et enfin, l'accès au travail « décent ». « Nous avons une histoire particulière avec Madagascar. Depuis plus de vingt ans on y est présent, pour tenter de lutter contre les principaux freins au développement du pays », raconte la représentante spéciale pour la coopération internationale. Loin d'être la seule raison du fort engagement de Monaco, Bénédicte Schutz avance également des raisons géopolitiques: « Madagascar, c'est extraordinairement pauvre. Il y a un cyclone toutes les deux minutes, il y a parfois de la corruption, mais aussi des ruptures de stock de médicaments, et des manques alimentaires. Mais, par contre, ils continuent de bosser dans n'importe quelles circonstances. Et surtout, ce pays n'est pas en état de guerre, ni civil, ni contre une autre nation. Il n'y a pas de terrorisme et il n'y a pas de flux de réfugiés. Ils ont la peste, les criquets, pleins d'autres soucis, mais en attendant, on peut bosser. Ça nous aide à mettre en place un programme efficace. »

<https://monaco-hebdo.com/dossier/ou-sont-injectes-les-74-millions-deuros-de-laide-publique-au-developpement/>

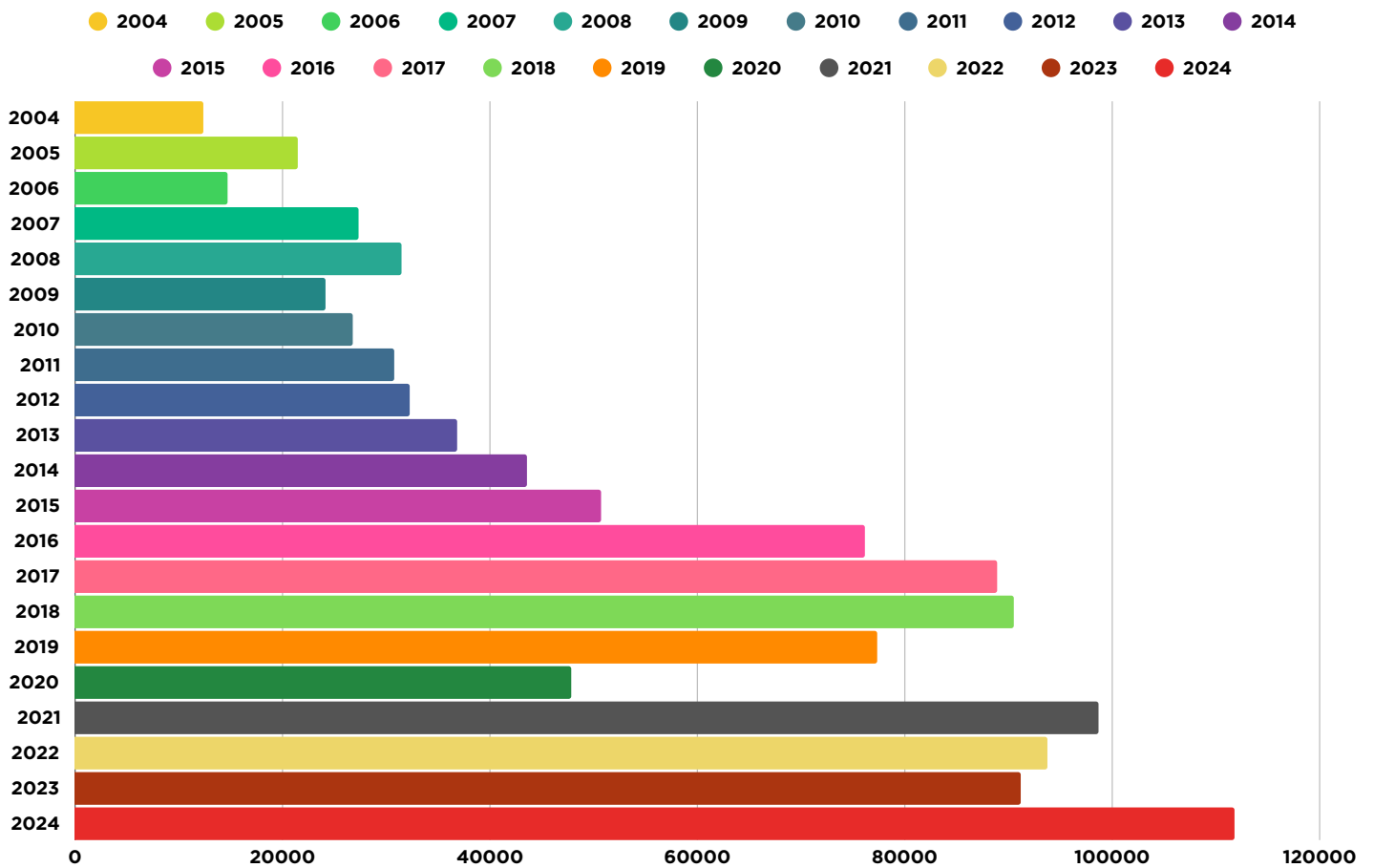


# ANNEXES



# ANNEXE I

## EVOLUTION DES DONS RECUS EN EURO DEPUIS 2004





# ANNEXE II



## RESUME SUCCINT DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS FOURNIS DEPUIS 2004

### Équipements et Mobilier Médical

- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques
- Lits et lits picots pour enfants
- Supports appui-lits médical
- Tables d'opérations avec accessoires
- Tables d'examen
- Tables d'accouchement
- Tables de gynécologie
- Tables infirmières
- Tables de service dentiste
- Autoclaves
- Stérilisateur poupinels
- Fauteuils roulants, fauteuils de transfusion sanguine
- Fauteuils de repos pour malade
- Berceau pliable
- Support appui berceau
- Comptoir d'accueil
- Meubles de rangement à roulettes
- Escabeau pour table de consultation
- Déambulateurs et paires de cannes anglaise
- Chaises percées
- Chaises baignoires (avec tablette)
- Paravents
- Guidons de transfert pivotant
- Fauteuil repos
- Fauteuil de chambre
- Chariots
- Armoires métalliques
- Potences
- Moustiquaires
- Verticalisateurs
- Rééducation et kinésithérapie
- Béquilles
- Genouillères
- Electrostimulateurs
- Vêtements hospitaliers
- Matelas
- Matelas anti-escarre
- Livres médicaux
- Encyclopédies médicales
- Sur blouse médicale
- Jouets pour les services pédiatres

### Cabinets Spécialisés :

- Cabinet de dermatologie complet
- Cabinet d'ophtalmologie complet

### Equipements de Diagnostic et d'Imagerie :

- Appareils de radiologie complets
- Mammographies
- Echographes
- Audiomètres
- Négatoscopes
- Appareils à ECG
- Glucomètres
- Tableau optométrie
- Toise pour adulte
- Colonne vidéo endoscopie complète
- Amplificateur de brillance
- Micro doppler
- Stéthoscope
- Stéto-obstétrical

### Soutien de Vie et Urgence :

- Appareils de réanimation, appareils de ventilation
- Défibrillateurs
- Concentrateurs d'oxygène
- Kit oxygène pour ambulance
- Autoclaves
- Stérilisateur poupinels
- Couveuses, monitoring fœtal, pèse-bébés, compléments nutritionnels
- Aspirateurs
- Compresseur d'air

## MATERIELS INFORMATIQUES

- 565 ordinateurs complets pour 120 écoles publiques (CEG et Lycées)
- 425 pour des établissements privés

## EQUIPEMENTS SPORTIFS

- 5.815 ballons
- 425 paires de filets de basket et de volley
- 7.730 lots de maillots remis à 787 écoles publiques (EPP, CEG, Lycées)

## OUVRAGES D'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

- 1 910 livres remis à 40 écoles publiques (CEG et Lycées)



# ANNEXE III

## DOTATIONS FINANCIERES RECUES ET CONVENTIONS SIGNEES DEPUIS 2004

Année	Budget	Contributions reçues	Nombre de conventions signées
2004	11.563 € et 10.000.000 FMG, <b>(12.363 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BNP PARIBAS : 1.000 € - GHL Sarl : 10.000.000 FMG - MAP : 4.971 € - Mr Goldscheider : 494 €	<b>8</b> dont : - Santé : 5 - Infrastructures rurales avec le Senat et l'Assemblée Nationale : 2 - Lutte contre la pauvreté : 1
2005	14.998,25 € et 12.013.250 MGA, <b>(21.470 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 2.513.250 MGA - BNP PARIBAS : 1.493,30 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 7.971 € - Mr C. Blanchy : 50 € - Mr Yves David : 483,95 € - Océane Aventure : 1.500.000 MGA	<b>19</b> dont : - Santé : 9 - Lutte contre la pauvreté : 6 - Education : 3 - Sport : 1
2006	11.684,95 € et 8.000.000 MGA, <b>(14.703,75 €)</b>	- BCI : 5.000 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.635,65 € - GHL Sarl : 3.000.000 MGA - GMM SA : 2.000.000 MGA - MAP : 4.971 € - Mme Valérie Macquet : 78,3 €	<b>26</b> dont : - Santé : 18 - Education : 4 - Lutte contre la pauvreté : 2 - Sport : 1 - Sécurité publique : 1
2007	19.732,88 € et 19.000.000 MGA <b>(27.332,88 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.782,88 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 19.950 € - FTHM : 3.000.000 MGA - GMM SA : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA	<b>50</b> dont : - Santé : 22 - Education : 19 - Lutte contre la misère des enfants : 4 - Sport : 1 - Coopération institutionnelle : 4
2008	22.514,17 € et 22.400.000 MGA <b>(31.474,17 €)</b>	- BAUD & DAVID : 959,64 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.992,27 € - BONNET & FILS : 5.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - FTHM : 3.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 6.000.000 MGA - OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA - PMU M/car : 2.400.000 MGA - Victorien Goldscheider : 482,80 € - 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €	<b>67</b> dont : - Santé : 32 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 3 - Sport et culture : 3 - Coopération institutionnelle : 2
2009	21.700 € et 12.000.000 MGA <b>(24.144,44 €)</b>	- BMOI : 3.000.000 MGA - DCI : 15.500 € - FTHM : 2.000.000 MGA - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €	<b>88</b> dont : - Santé : 42 - Education : 27 - Soutien aux enfants : 17 - Lutte contre la pauvreté : 2
2010	22.379,56 € et 12.300.000 MGA <b>(26.772,42 €)</b>	- BAUD & DAVID : 890 € - BMOI : 3.000.000 MGA - BNP PARIBAS : 1.989,56 € - BONNET & FILS : 2.000.000 MGA - DCI : 13.000 € - MAP : 5.000 € - Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA - Océane Aventure : 1.300.000 MGA - PMU M/car : 3.000.000 MGA - 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €	<b>114</b> dont : - Santé : 31 (+3 FAAM) - Education : 67 - Soutien aux enfants : 10 - Lutte contre la pauvreté : 3 - Sport : 16



<p><b>2011</b></p>	<p>22.769,37 € et 22.000.000 MGA <b>(30.769,37 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BAUD &amp; DAVID : 980 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.989,37 €</li> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP SA : 5.000.000 MGA</li> <li>- 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €</li> </ul>	<p><b>68</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 32</li> <li>- Education : 22</li> <li>- Soutien aux enfants : 11</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 1</li> </ul>
<p><b>2012</b></p>	<p>22.300 € et 27.400.000 MGA <b>(32.264 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BAUD &amp; DAVID : 1.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.500 €</li> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car: 10.000.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 5.400.000 Ar</li> </ul>	<p><b>63</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 22</li> <li>- Education : 11</li> <li>- Soutien aux enfants : 10</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 18</li> </ul>
<p><b>2013</b></p>	<p>23.800 € et 36.500.000 MGA <b>(36.836 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOSOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CIMELTA : 10.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- DELAPORTE : 3.000.000 MGA</li> <li>- DUPONSEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Pierre LURTON : 3.500 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SCIMADA : 2.500.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude et Jean-Yves : 2.500.000 MGA</li> </ul>	<p><b>92</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education : 16</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 4</li> <li>- Sport : 21</li> </ul>
<p><b>2014</b></p>	<p>27.739 € et 49.074.000 MGA <b>(43.569 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.300.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 1.000.000 MGA</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 987 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- Bruno De Foucault : 3.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gérard DELEVAUX : 860.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- JOCKER Sarl : 2.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 4.963 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 6.000.000 MGA</li> <li>- MONEYTECH : 2.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 988.000 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- R. ANDRIAMIFIDIMANANA : 500.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 989 €</li> <li>- Renée MAUS : 2.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.926.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SCHNELLER : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- STRUCTURES : 1.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- société de M. BALY : 1.800 €</li> </ul>	<p><b>131</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education : 56</li> <li>- Soutien aux enfants : 29</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 7</li> <li>- Sport : 25</li> </ul>



<p><b>2015</b></p>	<p>32.820 € et 64.418.659 MGA <b>(50.714 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 3.488.659 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 2.000.000 MGA</li> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOLUTION : 1.480 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 3.000.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160€</li> <li>- DCI : 11.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 200 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Groupe BASAN : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 9.000.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 4.480 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 10.000.000 MGA</li> <li>- Remy MABILLON : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rens FABER : 7.180.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 5.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.500.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 1.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>175</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 33</li> <li>- Education : 65</li> <li>- Soutien aux enfants : 26</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 11</li> <li>- Sport : 40</li> </ul>
<p><b>2016</b></p>	<p>53.750 € et 78.405.000 MGA <b>(76.151 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- APPEL : 750.000 MGA</li> <li>- Autres contributeurs : 10.380 €</li> <li>- Banque Martin MAUREL : 500 €</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- BRAVOLUTION : 1.500 €</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.124.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 870 €</li> <li>- Contributions anonymes : 2.000.000 MGA</li> <li>- DCI : 10.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 1.000 €</li> <li>- FTHM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 1.000 €</li> <li>- Groupe BASAN : 1.500.000 MGA</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 8.000.000 MGA</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 2.881.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 3.000 €</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- Remy MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Rens FABER : 10.750.000 MGA</li> <li>- Roland RAVANDISON : 400.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 4.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 7.500.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>175</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 17</li> <li>- Education : 80</li> <li>- Soutien aux enfants : 22</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 8</li> <li>- Sport : 48</li> </ul>
<p><b>2017</b></p>	<p>65.498,82 € et 88.936.431 MGA <b>(88.903,14 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- AMADE Monaco : 4.980 €</li> <li>- Association des Biologistes : 7.500 €</li> <li>- Banque Martin Maurel : 1.000 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 750.000 MGA</li> <li>- BRAVOLUTION : 1.500 €</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>184</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 134</li> <li>- Enfance vulnérable : 36</li> </ul>



<p><b>2017</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CANAL + Madagascar : 4.580.000 MGA</li> <li>- CANAL + Madagascar : 10.530.000 MGA</li> <li>- Christian VON BALLMOOS : 1.402.071 MGA</li> <li>- Contributions anonymes : 2.500.000 MGA</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 12.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 8.000 €</li> <li>- Emmanuèle GERDIL : 500 €</li> <li>- Eric GAUDUCHON : 500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 500.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Madagascar LAW OFFICES : 1.000.000 MGA</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- Monsieur et Madame MAUS : 5.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.000 €</li> <li>- OCTALFA : 2.100 €</li> <li>- OPHAM : 6.552.760 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- PMU Madagascar : 15.000.000 MGA</li> <li>- REFRIGEPECHE : 2.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.000 €</li> <li>- Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMEF : 1.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- Société de M. BALLY : 2.000 €</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- SOPROMER : 2.000.000 MGA</li> <li>- STAR : 11.286.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 479 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.000.000 MGA</li> </ul>	
<p><b>2018</b></p>	<p>69.969 € et 82.162.120 MGA <b>(90.509,53 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADENIA : 6.000.000 MGA</li> <li>- Amiral HASSIM : 1.500.000 MGA</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- BMOI : 6.000.000 MGA</li> <li>- Bruno de FOUCAULT : 4.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 679 €</li> <li>- Conférence Immaculée de Conception : 3.000 €</li> <li>- Croix Rouge Monégasque : 10.000 €</li> <li>- Dany SENDRISON : 160 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Direction de l'Education Nationale de Monaco : 10.500 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 350 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène : 1.500 €</li> <li>- Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Gilles ALBERICI : 500 €</li> <li>- Leticia de Massy : 2.000 €</li> <li>- MAP : 9.980 €</li> <li>- Michel BALLY : 2.300 €</li> <li>- MONLOUP &amp; QUINAULT : 1.500.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 7.966.520 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 2.000 €</li> <li>- Renée MAUS : 5.000 €</li> <li>- Rens FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 2.835.600 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 6.000.000 MGA</li> <li>- St Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- STAR : 27.860.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 2.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 3.500.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	<p><b>204</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 14</li> <li>- Education et Sport : 165</li> <li>- Enfance vulnérable : 25</li> </ul>



<p><b>2019</b></p>	<p>48.096,84 € et 116.963.223,72 MGA <b>(77.337,64 €)</b></p>	<p>et - ADENIA PARTNERS : 10.000.000 MGA - Amiryly HASSIM : 1.000.000 MGA - Barjaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - Bernard BENOÎT : 500.000 MGA - BRAVOLUTION : 1.500 € - Bruno De Foucault : 4.000.000 MGA - CANAL + sport scolaire : 5. 000.000 MGA - CANAL + frais de scolarité : 20.009.000 MGA - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Christian Von BALLMOOS : 500 USD - Dany SENDRISON : 160 € - DCI : 15.000 € - Fidy RAMAMONJISOA : 300 € - Fondation Princesse Charlène : 1.500 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - Franck FOHINE : 20.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 500 € - Madagascar Law Offices : 1.000.000 MGA - MAP : 9.980 € - Michel BALLY : 2.300 € - Monloup &amp; Quinault FONDS Michele MONLOUP : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 856,84 € - OPHAM : 8.037.140 MGA - RATSIMIVONY : 500.000 MGA - Rémi MORTIER : 1.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saghir AMARSY : 1.000.000 MGA - SAHAM Assurance : 2.000. 000 MGA - SIPEM : 3.000.000 MGA - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA contribution p.2019 retard encaissement - STAR achat couvertures SOMACOU : 10.140.000 MGA - St Vincent de Paul : 5.000 € - TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA - Valery RAMONJAVELO (DRH STAR) : 2.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 € - WU Jean-Claude: 3.500.000 MGA - Yves DAVID : 1.000 €</p>	<p><b>240</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 25</li> <li>- Education et Sport : 185</li> <li>- Enfance vulnérable : 30</li> </ul>
<p><b>2020</b></p>	<p>37 031,77 € et 48.632.000 MGA <b>(47.838,88 €)</b></p>	<p>et - Antoine FIEVET : 2.000 € - Barjaona RAMAHOLIMIHASO : 5.000.000 MGA - CANAL + sport scolaire : 3. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Dany SENDRISON : 180 € - DCI : 15.000 € - FONDS Michele MONLOUP - FOUGINVEST : 1.000 € - Francis RAJAABELINA : 1.000.000 MGA - FTHM : 1.000.000 MGA - Gilles ALBERICI : 435 € - LIONS MONTELMAR MISTRAL : 435 € - Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA - Nicolas CLAVEL : 1.021 € - Patrick LECOURT : 2.000 € - Renée MAUS : 5.000 € - RENS FABER : 2.000.000 MGA - Saint-Vincent de Paul : 5.000 € : 5.000 € - SMIP : 2.500.000 MGA - SOMADIS : 10.000.000 MGA - STAR frais de scolarité : 16. 632.000 MGA - Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA - Victorien GOLDSCHIEDER : 1.000 €</p>	<p><b>152</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 11</li> <li>- Education et Sport : 131</li> <li>- Enfance vulnérable : 15</li> </ul>
<p><b>2021</b></p>	<p>81.084 € et 79.168.060 MGA <b>(98.677 €)</b></p>	<p>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA - Bernard BENOIT : 500.000 MGA - BRAVOLUTION : 1.453 € - CANAL+ frais de scolarité : 25. 000.000 MGA - Christian Von BALLMOOS : 500 \$ - Conférence Immaculée Conception : 3.000 € - Croix Rouge Monégasque : 9.919 € - DCI : 15.000 € - EUREKA : 1.000.000 MGA - Fidy RAMAMONJISOA : 500 €</p>	<p><b>234</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 21</li> <li>- Education et Sport : 194</li> <li>- Enfance vulnérable : 19</li> </ul>



<p><b>2021</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.000.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 20.000 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.300 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 1.000.000 MGA</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 942 €</li> <li>- OPHAM : 8.918.060 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 13.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 1.000.000 MGA</li> <li>- Rémi MORTIER : 1.500 €</li> <li>- Renée MAUS : 1.970 €</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 5.000 €</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 2.500.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Yves DAVID : 1.500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 2.750.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 5.000.000 MGA</li> </ul>	
<p><b>2022</b></p>	<p>65.197,86 € et 137.044.554,97 MGA <b>(95.652 €)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ACEP Madagascar : 4.000.000 MGA</li> <li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li> <li>- Amiraly HASSIM : 1.000.000 MGA</li> <li>- Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 600.000 MGA</li> <li>- Bertrand William MAUS : 2.000 €</li> <li>- CASSAM Chenai Shahin : 1.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 600 \$</li> <li>- Dany SENDRISON : 222 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 300 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 3.500 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 3.500.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- FRAGRANT Garden : 1.000.000 MGA</li> <li>- Lova RAJAONERA : 500.000 MGA</li> <li>- MAP : 10.000 €</li> <li>- Madagascar Law Offices : 9.500.000 MGA</li> <li>- Michel BALY : 2.500 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.750.000 MGA</li> <li>- Mme BALY : 3.100 €</li> <li>- Mr et Mme RAJAONERA : 2.000.000 MGA</li> <li>- Mr et Mme SALICHON : 3.000 €</li> <li>- Nicolas CLAVEL : 1.076 €</li> <li>- OPHAM : 8.556.760 MGA</li> </ul>	<p><b>237</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 21</li> <li>- Education et Sport : 188</li> <li>- Enfance vulnérable : 28</li> </ul>



2022		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Patrick LECOURT : 11.000 €</li> <li>- RABETSITONTA Tovononahary : 1.000 €</li> <li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 6.000.000 MGA</li> <li>- RENS Faber : 1.000.000 MGA</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 10.000 €</li> <li>- SANIFER : 10.000.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 5.000.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR action couvertures : 13.200.000 MGA</li> <li>- STAR frais de scolarité : 20.012.000 MGA</li> <li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li> <li>- Tojo RAKOTOZAFY : 200.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA</li> <li>- WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 6.000.000 MGA</li> </ul>	
2023	<p>64.935 € et 124.799.360 MGA (90.913 €)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ACEP Madagascar : 3.000.000 MGA</li> <li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li> <li>- Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 €</li> <li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li> <li>- CANAL+ sport scolaire : 5.000.000 MGA</li> <li>- CANAL+ frais de scolarité : 10.000.000 MGA</li> <li>- CASSAM Chenai Shahin : 2.000.000 MGA</li> <li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li> <li>- Dany SENDRISON : 212 €</li> <li>- DCI : 15.000 €</li> <li>- Direction Education Nationale : 10.000 €</li> <li>- Fédération MIARY : 5.000.000 MGA</li> <li>- Fidy RAMAMONJISOA : 500 €</li> <li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.468 €</li> <li>- FONDS Michele MONLOUP : 4.000.000 MGA</li> <li>- FOUGINVEST : 1.000 €</li> <li>- Gabriella ANDRIANARY : 400.000 MGA</li> <li>- MAP : 10.000 €</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- Madagascar Law Offices : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel BALLY : 2.800 €</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA</li> <li>- OPHAM : 9.499.360 MGA</li> <li>- Patrick LECOURT : 10.955 €</li> <li>- RENS FABER : 2.000.000 MGA</li> <li>- Saint-Vincent de Paul : 10.000 €</li> <li>- SEMINA : 500.000 MGA</li> <li>- SIPEM : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP : 10.000.000 MGA</li> <li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR action couvertures : 14.700.000 MGA</li> <li>- STAR frais de scolarité : 10.000.000 MGA</li> <li>- STAR sport scolaire : 2.000.000 MGA</li> <li>- STMB : 5.000.000 MGA</li> <li>- Valery RAMONJAVELO : 3.000.000 MGA</li> <li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li> <li>- WU Jean-Claude : 5.000.000 MGA</li> <li>- Contribution anonyme : 200.000 MGA</li> </ul>	<p><u>232</u> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 19</li> <li>- Education et Sport : 184</li> <li>- Enfance vulnérable : 29</li> </ul>





2024	74.432 € et 177.215.000 MGA (111.352 €)	<ul style="list-style-type: none"><li>- ACEP Madagascar : 3.000.000 MGA</li><li>- ADENIA Partners : 10.000.000 MGA</li><li>- Amiral HASSIM : 1.000.000 MGA</li><li>- Anne-Marie BOISBOUVIER : 1.500 €</li><li>- Antsa Larissa RANDRIANIINA : 200.000 MGA</li><li>- Avotra RAKOTOARISOA : 80.000 MGA</li><li>- Bernard BENOIT : 500.000 MGA</li><li>- Bernard FONTANA : 10.000 €</li><li>- BFV SG : 6.880.000 MGA</li><li>- BMOI : 500.000 MGA</li><li>- CANAL+ sport scolaire : 5.000.000 MGA</li><li>- CANAL+ frais de scolarité : 15.000.000 MGA</li><li>- CASSAM Chenal Shahin : 500.000 MGA</li><li>- Christelle RANDRIAMIHAINGO : 100.000 MGA</li><li>- Christian Von BALLMOOS : 500 \$</li><li>- Claudine RAOBELINA : 250.000 MGA</li><li>- COLAS MADAGASCAR : 5.000.000 MGA</li><li>- Croix Rouge Monégasque : 5.000 €</li><li>- Dany SENDRISON : 213 €</li><li>- DCI : 15.000 €</li><li>- EUREKA : 1.000.000 MGA</li><li>- FEDERATION MIARY : 5.000.000 MGA</li><li>- Finaritra RAHARIMANANJARA : 100.000 MGA</li><li>- Fondation HEMATLAL VELJEE : 10.000.000 MGA</li><li>- Fondation Princesse Charlène de Monaco : 2.436 €</li><li>- FONDS Michele MONLOUP : 5.000.000 MGA</li><li>- Frédéric AMOUDRU : 200 €</li><li>- Gabriella ANDRIANARY : 300.000 MGA</li><li>- Guillaume de FOUGIÈRE : 1.000 €</li><li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li><li>- GROUPE YKA : 1.000.000 MGA</li><li>- Hanta RAJAONERA : 1.500.000 MGA</li><li>- Hassanein HIRIDJEE : 10.000.000 MGA</li><li>- Jonshon RANJA : 200.000 MGA</li><li>- Landy Nirina RAJOELINA : 100.000 MGA</li><li>- Laurent Vassel de ZIEGLER : 500.000 MGA</li><li>- Liva Jonathan ANDRIAMIHAJA : 400.000 MGA</li><li>- Lova RAJAONERA : 1.000.000 MGA</li><li>- MAP : 10.000 €</li><li>- Michel BALLY : 3.500 €</li><li>- Nicolas CLAVEL : 953 €</li><li>- Onasoa DORIAN'AY : 150.000 MGA</li><li>- Patrick AZOPARDI : 3.000.000 MGA</li><li>- Patrick LECOURT : 10.955 €</li><li>- RAMANANDRAIBE Exportation : 4.000.000 MGA</li><li>- RENS FABER : 3.000.000 MGA</li><li>- Renée MAUS : 3.000 €</li><li>- Rindra Erica RANARISON : 800.000 MGA</li><li>- Sahondra RABENARIVO : 2.500.000 MGA</li><li>- Saint-Vincent de Paul : 10.000 €</li><li>- SANIFER : 10.000.000 MGA</li><li>- SIPEM : 6.000.000 MGA</li><li>- SMIP : 10.000.000 MGA</li><li>- SOMADIS : 10.000.000 MGA</li><li>- STAR action couvertures : 20.415.000 MGA</li><li>- TAHORA : 2.000.000 MGA</li><li>- TEKNET GROUP : 1.000.000 MGA</li><li>- Tendry Liantsoa RAZANAKOTO : 40.000 MGA</li><li>- Tiasoa RANDRIANARIVELO : 175 €</li><li>- Valery RAMONAVELO : 3.000.000 MGA</li><li>- Victorien GOLDSCHIEDER : 500 €</li><li>- WU Jean-Claude : 6.000.000 MGA</li><li>- Ancien boursier anonyme : 500.000 MGA</li><li>- Contributions anonymes : 7.700.000 MGA</li></ul>	<b>241</b> dont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Santé : 43</li><li>- Education et Sport : 168</li><li>- Enfance vulnérable : 30</li></ul>
------	---	---	---



“ Notre engagement est sincère et nous n’attendons rien en retour. Chaque citoyen qui en a le souhait, doit s’engager et plus nous serons nombreux, plus nous réaliserons qu’une population organisée, travailleuse et solidaire est mille fois plus efficace et puissante que n’importe quel Etat et son administration. Cela vaut pour tous les pays du monde.»



[AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com](mailto:AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com)



Consulat Général Honoraire de Monaco à Madagascar



Consulat de Monaco à Madagascar





**Lotissement Tana Water Front Ambodivona**

**B.P. 182 - Antananarivo 101 - Madagascar**

**Tél : + 261 20 78 311 09**

**[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)**

**[AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com](mailto:AppuisConsulat@Monaco-Madagascar.com)**

**[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)**